

La division du travail éducatif

Une perspective nord-américaine

(Tardif, M. Levasseur, L. 2010, PUF)

Les deux auteurs interrogent la recomposition de la division du travail éducatif qui s'opère aujourd'hui, en étudiant le cas des Etats-Unis, du Québec et dans une moindre mesure celui de la France. Ils définissent le travail éducatif comme : « l'ensemble des tâches et fonctions réalisées par la totalité des agents d'éducation [...] qui contribuent, selon diverses modalités et finalités, à la réalisation du processus actuel de scolarisation en interaction avec les élèves » (p. 2). Les enseignants ne sont pas les seuls en charge du travail éducatif, les agents scolaires peuvent être classés en cinq catégories :

- les enseignants
- les personnels de soutien (maintenance et fonctionnement des établissements)
- les administrateurs scolaires
- les professionnels non enseignants (PNE) comme les psychologues, les orthophonistes...
- les agents techniques

Même si les enseignants ont toujours l'apanage du travail d'instruction et de socialisation des élèves, les auteurs montrent qu'une **tendance lourde** est à l'oeuvre dans l'ensemble des pays : **l'essor et la différenciation de groupes d'agents éducatifs qui se sont appropriés une partie du travail des enseignants.**

Ce phénomène est particulièrement prégnant aux USA où les enseignants ne représentent plus que 51% du personnel scolaire en 2007-2008. En France, on retrouve cette division du travail éducatif, surtout dans le secondaire, même si elle est moins poussées qu'aux USA. Le poids moyen des enseignants est plus important qu'en Amérique, **le personnel non enseignant ne représente qu'un tiers du personnel éducatif.** Les PNE et les agents techniques s'occupent, pour une bonne partie d'entre-eux, de la gestion de la vie scolaire et des élèves en difficultés.

En plus de l'essor et de la différenciation de groupes d'agents éducatifs, **une partie du travail d'instruction et de socialisation s'effectue de plus en plus ces dernières années en dehors de l'école ou par des agents non scolaires.** L'école s'ouvre, s'organise parfois en réseaux avec des partenaires (PJJ...). L'accompagnement et le soutien scolaire se fait parfois hors l'école par des professeurs particuliers, des entreprises privées de soutien...

« *Le travail éducatif ne doit pas être vu aujourd'hui comme le fruit de l'action isolée de l'enseignant dans sa classe avec son groupe d'élèves, mais comme le résultat du processus de travail collectif des divers agents éducatifs et d'acteurs sociaux qui contribuent de différentes manières à la mise en place des conditions et des actions qui assurent la scolarisation et la socialisation des élèves à travers le temps social de la scolarité obligatoire.* » p. 52

Les raisons de la recomposition de la division du travail éducatif

La délégation d'une partie du travail des enseignants, aux PNE, aux agents techniques, a plusieurs explications.

D'une part, ce phénomène serait la réponse à la fois à la montée de l'hétérogénéité des élèves due à la démocratisation puis à la **massification scolaire** et à une plus **grande demande d'égalité**.

D'autre part, la recomposition de la division du travail éducatif est une des réponses à une **double contrainte que subissent les enseignants**. D'un côté, on demande aux professeurs de ne plus se cantonner à l'enseignement des apprentissages proprement scolaires. Ils doivent intégrer les nouveaux élèves en difficulté, collaborer avec les autres personnels dans une obligation de travail collectif, prendre en charge des activités hors classe. Et en même temps, on leur prescrit de se recentrer sur leur mission première d'instruction pour la réussite de tous. Cette double contrainte se fait dans un contexte où le temps et les ressources sont limitées : « *il faut faire plus et mieux avec toujours moins* » p. 64. Par conséquent, le **travail des enseignants s'intensifie** avec notamment comme conséquence une diversification de leurs rôles. On comprend bien ici les raisons de la relégation de certaines tâches des enseignants auprès d'autres agents.

L'essor des agents techniques

Plus que les PNE, ces dernières années ce sont surtout les agents techniques qui se sont multipliées. L'intensification du travail des enseignants et les limites des PNE, expliquent **l'essor des techniciens de l'éducation**. Effectivement, le **travail professionnel des PNE rencontre plusieurs limites**. Les PNE sont peu nombreux, leur rémunérations trop couteuses, ils oeuvrent aux marges de l'enseignement laissant les enseignants en première ligne, surtout dans un contexte d'inclusion scolaire. Bref, la méthode clinique de travail des PNE ne permet pas de répondre pleinement aux difficultés des élèves dans la classe.

Le personnel technique offrant des services aux élèves a augmenté de 286% entre 1990 et 2009 au Québec alors que l'effectif des élèves et des enseignants a diminué. Néanmoins, c'est une catégorie « fourre-tout » (p. 81) avec 78 classes d'emploi au Québec. De plus, **les agents techniques se caractérisent par une faiblesse statutaire**. En effet, ils sont **moins bien formés, moins qualifiés que les autres agents scolaires et donc moins bien payés**. Leur **emploi est davantage précaire** (temps partiel, contrat à durée déterminée renouvelable un nombre limité de fois) et ils ont un **pouvoir limité au sein de l'établissement scolaire**.

Les limites

L'essor des agents techniques et la recomposition de la division du travail éducatif en général, n'est pas sans poser quelques problèmes. Effectivement, la division du travail éducatif peut amener à **certaines tensions entre des agents scolaires qui ne partagent pas forcément les mêmes valeurs éducatives**, les agents techniques serait davantage dans le socio-affectif que les enseignants, et rend parfois **difficile la coordination entre les agents scolaires, certains défaisant le travail des autres.**

Mais surtout, l'essor des agents techniques au détriment des enseignants et autres professionnels pose question quant à la qualité du travail éducatif et au final de l'Ecole. Allons-nous vers une **précarisation de l'école publique ?**

« En définitive, malgré la croissance des problèmes sociaux et personnels des élèves, en étendue et en intensité, la fragilité des réseaux sociaux et professionnels dans lesquels ils s'insèrent, la situation urbaine de certains établissements caractérisée par une forte concentration de problèmes sociaux divers, du personnel moins bien formé que les PNE et les enseignants s'occupe de plus en plus d'élèves à risque ou ayant des difficultés faisant déjà l'objet de plus d'intervention » p.165

D'autre part, il semble que l'essor des agents techniques amène à un **dualisme des dimensions cognitives et comportementales de l'enseignement**. Les enseignants délèguent les tâches de socialisation et les élèves dits difficiles aux agents techniques. Ces derniers s'occupent alors du délitement du lien scolaire et par là visent l'intégration scolaire, l'intégration sociale et le soutien personnel et social des élèves.

Dans tous les cas, l'essor des agents techniques démontre que la mission de socialisation de l'Ecole a pris de l'importance à coté de celle d'instruction.